

MAIRIE
DE

VIOLS-LE-FORT

34380

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

		Séance du 16 novembre 2025			
Date de la convocation		Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
	13/11/2025	Anne DURAND	X		
		Rodolphe THIRIEZ	X		
		Patrick MICHEL	X		
		Florence MALAVIALLE	X		
		Nicole RATAJCZAK	X		
		Nicole MATHE	X		
		Alain SANCHEZ	X		
		Florence FREY		X	
		Laurent PARENTINI	X		
		Brice HOULES	X		Arrivé à 18h04
		Delphine LEBOUCHER		X	
		Edith GARCIA		X	
		Alexandre SINTES		X	
		Sébastien FOULQUIER		X	
		Alissia LOURME-RUIZ		X	

2025048 - CDG34 - CONVENTION MEDECINE PREVENTIVE 2026-2028

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère depuis 2011 au pôle médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction Publique de l'Hérault.

Afin d'assurer la continuité du suivi des agents, elle présente une nouvelle convention établie par le CDG 34 qui définit ses modalités d'intervention auprès de la commune.

Madame le Maire en donne lecture à l'assemblée.

Son Maire entendu,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion à la Médecine préventive 2026-2028

Pour extrait conforme
La Maire,
Anne DURAND



[Handwritten signature of Anne Durand over the stamp]

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20251117-2025048-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le : 20/11/2025

